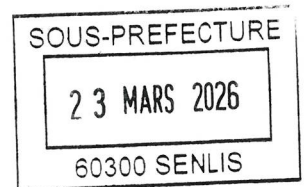




DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOIN
MAIRIE D'ORMOIX-VILLERS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

Délibération N°09/03.2026

Date de convocation :
16/03/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
23/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par le maire sortant le 16 mars 2026, s'est réuni à ORMOIX-VILLERS en séance publique sous la présidence de Mme Aude WOZNICZKA, Maire.

Étaient présents : Mesdames WOZNICZKA, GROLIER, BASSIGNANI, PERROT, PION, EYNARD, PLASMANS, et Messieurs HELLEC, ZAHAF, VIEILLE, BENRALI, BRIEN, ETAIN, COLLIER

Absents représentés : M. MONTGILLARD (procuration à Mme PERROT)

Formant la totalité des membres en exercice,
Mme Lydie GROLIER est désignée secrétaire de séance.

Objet : Élection des Adjointes au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjointes sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant la candidature de la liste proposée par M. Martial MONTGILLARD, composée de M. Martial MONTGILLARD en première position et Mme Lydie GROLIER en deuxième position,

Considérant que la liste est composée de deux adjointes respectant l'alternance d'un candidat de chaque sexe

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 3
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 12
Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

– Liste présentée par M. Martial MONTGILLARD 12 (douze) voix

- La liste présentée par M. Martial MONTGILLARD ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjointes au maire : M. Martial MONTGILLARD, Mme Lydie GROLIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des votants,

- **ELIT** M. Martial MONTGILLARD au poste de premier adjoint au Maire
- **ELIT** Mme Lydie GROLIER au poste de deuxième adjointe au Maire

Ormoy-Villers, le 20/03/2026

Le secrétaire de séance,
Lydie GROLIER




Le Maire,
Aude WOZNICZKA




Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **23/03/2026**